

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 5 février à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 30 janvier 2025 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 28**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 30**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Dominique MARIE, Yves CHEDEVILLE, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

**Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir :** Pierre SALLIOT a donné pouvoir à Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT a donné pouvoir à Nicolas BARAY, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER.

**Étaient absents excusés :** Véronique BOUÉ, Edith LANGLOIS, Christian VENGEONS, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE.

**Étaient absents :** Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Patrick SAINT-LO, David PICCAND, Yves PIET, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

## DELIBERATION 20250205-10 : EJ\_AJ\_ACTUALISATION GRILLE TARIFAIRE

Dans le cadre de sa compétence enfance jeunesse, Pré-Bocage Intercom se charge de la mise en œuvre des Accueils Collectifs de Mineurs sur le territoire.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, Pré-Bocage Intercom a fait évoluer la grille tarifaire pour l'ensemble de ses accueils collectifs de mineurs.

Pour les locaux jeunes de Villers-Bocage et Les Monts d'Aunay, il est nécessaire d'actualiser, également, cette grille en reprenant les tranches de quotients familiaux de la Mutualité Sociale Agricole.

Proposition de la nouvelle grille tarifaire 2025 :

### Tarifs Accueil Jeunes de Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Régime général									
Tarifs	Tranches Quotient Familial	CARTE ADOS			HORS CARTE ADOS				Journée en séjour / mini camp
		Carte à l'année Septembre à Août	Carte Janvier/Juin ou Juillet/Août ou Septembre/Décembre	Sortie, soirée, bivouac	SORTIE, SOIREE, BIVOUAC		LOCAL		
					Journée avec repas	½ journée avec repas	Journée ou ½ journée avec repas	½ journée sans repas	
Tarif 1	Inf ou égal à 650	95,00 €	40,00 €	4,50 €	11,50 €	10,00 €	5,30 €	3,30 €	42,00 €
Tarif 2	651 à 900	100,00 €	42,00 €	5,50 €	12,50 €	10,50 €	6,30 €	3,80 €	43,00 €
Tarif 3	901 à 1399	110,00 €	50,00 €	6,50 €	14,50 €	11,00 €	7,70 €	4,70 €	44,00 €
Tarif 4	sup ou égal à 1400	120,00 €	55,00 €	7,50 €	16,00 €	12,00 €	8,70 €	5,20 €	45,00 €

Régime agricole												
Tarifs	Tranches Quotient Familial	CARTE ADOS			HORS CARTE ADOS				Journée en séjour / mini camp			
		Carte à l'année Septembre à Août	Carte Janvier/Juin ou Juillet/Août ou Septembre/Décembre	Sortie, soirée, Bivouac	journée avec repas (sortie, soirée, bivouac ou local)		½ journée avec repas (sortie, soirée, bivouac ou local)			¼ journée sans repas (sortie, soirée, bivouac ou local)		
					1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant et suivants	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant et suivants	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant et suivants		
A	Inf ou égal à 600	95,00 €	40,00 €	4,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €	3,50 €	1,75 €	1,80 €	0,90 €	42,00 €
B	601 à 900	110,00 €	50,00 €	5,50 €	2,75 €	5,50 €	2,75 €	4,30 €	2,15 €	3,00 €	1,50 €	44,00 €

Tarifs	Tranches Quotient Familial	CARTE ADOS			HORS CARTE ADOS				Journée en séjour / mini camp
		Carte à l'année Septembre à Août	Carte Janvier/Juin ou Juillet/Août ou Septembre/Décembre	Sortie, Soirée, Bivouac	SORTIE, SOIREE, BIVOUAC		LOCAL		
					Journée avec repas	½ journée avec repas	Journée ou ½ journée avec repas	½ journée sans repas	
Tarif 3	901 à 1399	110,00 €	50,00 €	6,50 €	14,50 €	11,00 €	7,70 €	4,70 €	44,00 €
Tarif 4	Sup ou égal à 1400	120,00 €	55,00 €	7,50 €	16,00 €	12,00 €	8,70 €	5,20 €	45,00 €

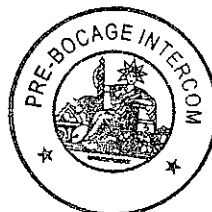
Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote de Christine SALMON, Lydie OLIVE et Nicolas BARAY) décide :

- DE VALIDER la grille tarifaire proposée
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document y afférent

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Annick SOLIER



Le Président,  
Gérard LEGUAY